ICC-ASP/1/3

Assemblée des États Parties au Statut de Rome de la Cour pénale internationale

Première session

New York, 3-10 septembre 2002
Documents officiels

Assemblée des États Parties au Statut de Rome de la Cour pénale internationale

Première session

New York, 3-10 septembre 2002
Documents officiels

Note

Les cotes des documents de l'Assemblée des États Parties au Statut de Rome de la Cour pénale internationale se composent de lettres majuscules et de chiffres. La simple mention d'une cote dans un texte signifie qu'il s'agit d'un document de l'Assemblée des États Parties au Statut de Rome de la Cour pénale internationale. Les résolutions de l'Assemblée sont identifiées par les lettres « Res » et les décisions par le mot « Décision ».

ICC-ASP/1/3
Publication des Nations Unies
Numéro de vente : F.03.V.2
ISBN 92-1-233374-5

Copyright© United Nations 2002
All right reserved
Printed by the United Nations Reproduction Section, New York

Table des matières

	Paragraphes	*Page*
Première partie Compte rendu des débats	1–40	1
A. Introduction	1–15	2
B. Examen du rapport de la Commission préparatoire	16–32	4
C. Adoption du rapport de la Commission de vérification des pouvoirs	33	7
D. Déclarations d'ordre général et allocution du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies	34–36	8
E. Ouverture à la signature de l'Accord sur les privilèges et immunités de la Cour pénale internationale	37–38	8
F. Lieu et dates de la prochaine réunion	39–40	8
Deuxième partie Instruments adoptés par l'Assemblée des États Parties		10
A. Règlement de procédure et de preuve		11
B. Éléments des crimes		112
C. Règlement intérieur de l'Assemblée des États Parties		160
D. Règlement financier et règles de gestion financière		185
E. Accord sur les privilèges et immunités de la Cour pénale internationale		221
F. Principes de base devant régir l'accord de siège à négocier entre la Cour et le pays hôte		239
G.Projet d'accord sur les relations entre la Cour pénale internationale et l'Organisation des Nations Unies		249
Troisième partie Budget du premier exercice financier de la Cour		258
Quatrième partie Résolutions et décisions adoptées par l'Assemblée des États Parties		332
Résolutions		
ICC-ASP/1/Rés.1. Poursuite des travaux sur le crime d'agression		333
ICC-ASP/1/Rés.2. Modalités de présentation de candidatures et d'élection aux sièges de juge, de Procureur et de procureurs adjoints de la Cour pénale internationale		334
ICC-ASP/1/Rés.3. Modalités d'élection des juges de la Cour pénale internationale		339
ICC-ASP/1/Rés.4. Création du Comité du budget et des finances		342

ICC-ASP/1/Rés.5. Procédure de présentation des candidatures à l'élection et d'élection des membres du Comité du budget et des finances . . . 343

ICC-ASP/1/Rés.6. Création d'un fonds au profit des victimes de crimes relevant de la compétence de la Cour et de leurs familles . . . 345

ICC-ASP/1/Rés.7. Procédure de présentation des candidatures à l'élection et d'élection des membres du Conseil de direction du fonds d'affectation spéciale au profit des victimes . . . 347

ICC-ASP/1/Rés.8. Arrangements provisoires concernant le secrétariat de l'Assemblée des États Parties . . . 348

ICC-ASP/1/Rés.9. Secrétariat permanent de l'Assemblée des États Parties . . . 350

ICC-ASP/1/Rés.10. Choix du personnel de la Cour pénale internationale . . . 351

ICC-ASP/1/Rés.11. Critères applicables aux contributions volontaires à la Cour pénale internationale . . . 353

ICC-ASP/1/Rés.12. Crédits budgétaires du premier exercice et l'exécution du budget du premier exercice . . . 354

ICC-ASP/1/Rés.13. Fonds de roulement pour le premier exercice . . . 356

ICC-ASP/1/Rés.14. Barème des quotes-parts pour la répartition des dépenses de la Cour internationale . . . 357

ICC-ASP/1/Rés.15. Inscription au crédit des États qui ont versé des contributions au Fonds d'affectation spéciale de soutien à la mise en place de la Cour pénale internationale . . . 358

Décisions

ICC-ASP/1/Décision 1. Constitution des fonds de la Cour . . . 359

ICC-ASP/1/Décision 2. Arrangements intérimaires en vue de l'exercice de l'Autorité en attendant l'entrée en fonctions du Greffier . . . 360

ICC-ASP/1/Décision 3. Affiliation de la Cour pénale internationale à la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies . . . 361

ICC-ASP/1/Décision 4. Disposition des places à l'Assemblée des États Parties . . . 362

Annexes

I. Rapport du Groupe de travail plénier . . . 363

II. Rapport de la Commission de vérification des pouvoirs . . . 370

III. Liste des intervenants durant le débat général . . . 372

IV. Liste des documents . . . 375